



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## croissance et emploi

Question écrite n° 61320

### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur les déclarations du Président de la République durant son intervention traditionnelle du 14 juillet. Le 14 juillet 2013, le Président de la République soutenait que "la reprise est là" et avait également assuré que la courbe du chômage serait inversée en 2013. Cette année il a assuré que la reprise était là, mais trop fragile, trop hésitante. Actuellement, la courbe du chômage n'est effectivement toujours pas inversée, et la croissance ne démontre pas une reprise, mais plutôt une stagnation. Or le pays a connu une croissance nulle au premier trimestre et une chute de production industrielle, 1,7 % sur un seul mois. Dans cette situation où il est difficile de parler de reprise économique, il souhaite donc savoir quelles sont les perspectives réelles pour notre pays.

### Texte de la réponse

La prévision de croissance pour 2014 était de 1,0 %, selon un scénario de reprise graduelle de l'activité. Cette prévision était proche de celles de la Commission européenne (+ 1,0 %) et de l'OCDE (+ 0,9 %) par exemple. Le ralentissement de l'activité au 1er trimestre 2014 était dû en grande partie au climat exceptionnellement doux, qui a affaibli la consommation d'énergie et au contrecoup de certains dispositifs qui ont soutenu l'activité en fin d'année 2013 (déblocage facilité de l'épargne salariale, évolution du bonus-malus automobile), effets qui étaient anticipés dans la prévision. Les principaux moteurs de la reprise de la croissance en France sont d'une part, la reprise de l'activité dans la zone euro qui se confirme, entraînant les exportations françaises. D'autre part, les réformes mises en œuvre qui ont un effet positif sur la compétitivité, l'emploi et la croissance. Avec le pacte de responsabilité et de solidarité, le coût du travail pour les entreprises, déjà réduit par le crédit impôt compétitivité emploi (CICE), est à nouveau allégé. Par ces efforts, les entreprises gagnent en compétitivité et retrouvent des marges nouvelles pour innover, investir et pour embaucher, contribuant progressivement au redémarrage de l'activité et de l'emploi. Parallèlement, des mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages aux revenus modestes ont été décidées ((réduction d'impôt sur le revenu, exonérations de cotisations salariales notamment).

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61320

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** Économie, redressement productif et numérique

**Ministère attributaire :** Économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 juillet 2014](#), page 6126

**Réponse publiée au JO le :** [20 septembre 2016](#), page 8430